

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE MARDI 6 OCTOBRE 2015

<b>OBJET :</b>	<b>Approbation de la Convention de partenariat avec l'association Eco-Campus</b>
----------------	--

### EXPOSE DES MOTIFS

Le projet d'implantation d'un Campus dédié à l'éco-construction et à l'éco-rénovation sur le domaine Chérioux à Vitry-sur-Seine est porté par la Fédération Française du Bâtiment Grand Paris, le GCCP (Syndicat des entreprises de génie climatique et de couverture plomberie), le CSEEE (Chambre syndicale des entreprises d'équipement électrique) et la FCMB (Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment). Cet Eco-Campus, d'une superficie de 11 000 m<sup>2</sup>, a pour ambition de former des jeunes (apprentissage) et les salariés du secteur (formation professionnelle) aux nouvelles techniques du bâtiment liés à l'éco-construction et à l'éco-rénovation.

La CASA a soutenu les études préalables à la création de l'Eco-Campus à hauteur de 40 000 €. En outre, elle a prévu, au budget 2015, une contribution de 500 000 € en investissement pour la construction de l'équipement dont le coût total s'élève à 36 601 800 euros (soit 1,4% du coût total).

En juin 2015, la commission de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) chargée d'instruire les dossiers dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir (PIA) a émis un avis favorable sur le projet Eco-Campus avec une subvention de 9 500 000 €, soit 26% du coût total. Par ailleurs, 2 000 000 € ont également été attribués pour la programmation de logements prévue avec l'ALJT (Association pour le logement des jeunes travailleurs). Les autres co-financeurs du projet sont : le Conseil régional d'Ile-de-France (16 274 711 €, soit 44,5% du coût total) ; le Conseil départemental du Val-de-Marne (2 000 000 €, soit 5,5% de coût total) ; la Communauté d'agglomération Seine-Amont (500 000 €, soit 1,4% du coût total) ; les partenaires privés à l'initiative du projet : GCCP, CSEEE, FCMB IDF et l'association Eco-Campus à hauteur de 2 706 490 soit 7,4% du coût total. Le solde sera financé par la mise en place d'un fonds de dotation permettant le mécénat d'entreprises et, en l'attente, par emprunt.

Par délibération du 9 février 2015, le Conseil communautaire a décidé de co-financer à hauteur de 500 000 € la construction de l'Eco-Campus, montant prévu au budget 2015. La présente délibération a pour objet d'approuver et d'autoriser le Président de la CASA à signer la Convention de partenariat avec l'association Eco-Campus concernant l'attribution de cette subvention.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- Ouï l'exposé des motifs,
- Vu la délibération n° 2015-02-09 - 162 du Conseil communautaire du 9 février 2015 relative au co-financement de la construction d'un Eco-Campus sur le site Chérioux de Vitry-sur-Seine,
- Vu la délibération n° 2014-06-24 - 104 du Conseil communautaire du 24 juin 2014 relative au soutien financier aux études du projet Eco-Campus,
- Vu la délibération n° 2014-12-11 - 147 du Conseil communautaire du 11 décembre 2014 relative à la signature de la convention relative au soutien financier aux études préalables du projet Eco-Campus,
- Considérant l'atout pour le territoire que représente le projet Eco-Campus en termes de formations initiale et continue en matière d'éco-construction et d'éco-rénovation,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE**

**Article 1** : Approuve la Convention de partenariat en annexe entre la Communauté d'agglomération Seine-Amont et l'association Eco-Campus relative à la construction d'un Eco-Campus sur le site Chérioux de Vitry-sur-Seine.

**Article 2** : Autorise Monsieur le président de la Communauté d'agglomération à signer ladite convention et tout document afférent à ce partenariat.

Fait et délibéré à Ivry-sur-Seine le 6 octobre 2015.

Michel Leprêtre  
Président de la Communauté d'agglomération  
Seine-Amont

The image shows a blue circular official seal of the Communauté d'agglomération Seine Amont. The seal features a central emblem with a sun and water, surrounded by the text 'Communauté d'agglomération Seine Amont' and '94'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.